

● COMMENT J'AI FAIT



« Il faut faire preuve de sang-froid, s'armer de patience », constate Patrice Rabreau, un an après l'incendie d'Anjou Composites.

Le Journal des Entreprises – Juillet 2012

« Un an après l'incendie, on en ressort grandi »



● **SON DÉFI** Le 9 juin 2011, un des ateliers d'Anjou Composites était détruit par les flammes. Patrice Rabreau revient sur l'épreuve que son entreprise a dû surmonter.

« Je m'apprêtais à partir déjeuner quand on m'a prévenu qu'une de mes usines était en feu. Ce jour-là, le 9 juin 2011, les salariés étaient en pause dans un local situé à côté du bâtiment qui était en train de brûler. C'était le plus petit [1.200 m²] des deux installés à Maulévrier. Il abritait principalement une production de matériel de ventilation pour des bâtiments d'élevage pour un gros client. Un appareil électrique défectueux a provoqué l'incendie. Tout s'est embrasé très vite. L'usine, les moules de production, les matières..., tout a brûlé, soit un tiers de l'activité d'Anjou Composites. Nous n'avons pu constater les dégâts. La priorité a été la reconstruction des moules. Dès le lendemain, nous avons remis leur fabrication en route chez Créastyl, à Mortagne-sur-Sèvre [85]. La société conçoit et fabrique les outillages de production pour les différentes filiales

(NDLR. Le groupe choletais PR compte cinq entreprises : Anjou Composites à Maulévrier, Créastyl à Mortagne-sur-Sèvre, PRL Composites à La Tessoualle, Strate Composites à Argentan [61] et DBR Composites à Hanfleury [14]). 1.000 des 3.000 m² ont été réquisitionnés pour installer une production. Le personnel y a été transféré. Un mois après l'incendie, on recommençait à fabriquer des pièces pour nos clients. La reconstruction du parc de moules a duré environ six mois.

Construction de 1.500 m²

Une des premières choses que nous avons faites a été de prévenir nos clients. Dans l'ensemble, ils ont très bien réagi. Ils nous sont tous restés fidèles. J'ai apprécié leur attitude. Ils ont tous été très solidaires, ça m'a conforté dans la relation humaine que nous avons avec eux. Et puis il y a eu les expertises, les contre-expertises et

tout le travail qui doit être mis en œuvre pour se faire dédommager par les compagnies d'assurance. C'est au chef d'entreprise de l'assumer. Ça a duré huit à neuf mois. Aujourd'hui, tout est réglé.

« Ils ont été costauds »

Actuellement, nous fabriquons toujours à Mortagne-sur-Sèvre. Un agrandissement de 1.500 m² du deuxième bâtiment de Maulévrier, qui faisait 2.300 m², est en cours. La reprise des activités sur le site est prévue en septembre. Il aura fallu un an pour que les choses reviennent à peu près dans la normalité.

Le bâtiment qui a brûlé a été déblayé et nous envisageons une construction en 2013 pour accueillir les nouvelles activités du groupe. Au final, Anjou Composites s'en sort sans trop de dommages, même s'il y a eu une perte d'exploitation indéniable. Je ne souhaite à personne de vivre ce genre d'événement,

mais rien n'est insurmontable. On en ressort grandi. Il faut faire preuve de sang-froid, s'armer de patience. C'est une épreuve mais qui permet de vous conforter dans un certain nombre de choix, notamment du point de vue humain. J'ai apprécié l'attitude de mes salariés qui se sont déplacés sur un autre site sans pour autant demander de dédommagement. Ils s'intéressaient plus à la pérennité de l'entreprise qu'à leur intérêt particulier. Et je me suis rendu compte que les gens étaient tous solidaires au sein du groupe. Tout le monde a été costaud. Je n'en ai pas vu un jeter l'éponge. »

Stéphanie Bodin

GROUPE PR

(La Tessoualle)
Dirigeant : Patrice Rabreau
150 personnes
CA : 10 millions d'euros
Tél. : 02 41 56 93 30
www.groupepr.fr